

Où trouver les sanctions de la CNIL?

écrit par Marine de la Clergerie | 01/02/2023

La CNIL publie sur son site internet la liste des sanctions qu'elle prononce:

<https://www.cnil.fr/les-sanctions-prononcees-par-la-cnil>

Pour toute question relative aux sanctions de la CNIL, contactez Me Marine de la Clergerie, avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel (contact@mdc-avocat.fr - 0673539644).